

Bande ou ruban

Michel Ruest

Volume 23, Number 3, septembre 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/004010ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/004010ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ruest, M. (1978). Bande ou ruban. *Meta*, 23(3), 230–231.
<https://doi.org/10.7202/004010ar>

BANDE OU RUBAN ?

Dans le langage technique audio-visuel, il semble que les mots « ruban » et « bande » soient tous deux employés pour désigner le ruban qui sert à l'enregistrement du son dans un magnétophone. En effet, le dictionnaire *Robert*¹ inscrit en vedette RUBAN (ou BANDE MAGNÉTIQUE) et le *Quillet*² inscrit BANDE (ou RUBAN) MAGNÉTIQUE. En pratique, il semble cependant que le terme « bande magnétique » l'emporte le plus souvent dans les textes consultés. Dans sa définition du magnétophone, Gilles Poirier, dans son *Guide de la haute fidélité*³, dit que c'est un « appareil mécanique et électronique qui permet d'enregistrer, sur bande magnétique, toute source sonore dont l'écart dynamique ne dépasse pas 60 décibels ». Les catalogues Manufrance⁴ et Canadian Tire⁵ utilisent aussi le terme « bande magnétique ». Notons que le *Quillet Flammarion par le texte et par l'image*⁶ met en vedette le mot « bande », alors qu'il ignore complètement l'utilisation du mot « ruban », dans un contexte audio-visuel. Enfin, le *Duden français*⁷ utilise « bande ».

On pourrait émettre l'hypothèse que le terme « bande magnétique » (ou « bande ») est plus conforme à la technique. Selon les dictionnaires et lexiques consultés, la « bande magnétique » est un « ruban » qu'on a traité en vue de s'en servir pour l'enregistrement des sons. À l'appui de ce raisonnement, on peut citer principalement trois ouvrages : le *Robert*, le *Quillet* et le *Vocabulaire de la radiodiffusion*⁸.

Le *Robert* dit qu'un magnétophone est un « Appareil d'enregistrement et de reproduction des sons par aimantation rémanente d'un ruban d'acier ou d'un film recouvert d'un couche d'oxyde magnétique (bande magnétique). » Dans le *Quillet*, sous la vedette BANDE (ou RUBAN) MAGNÉTIQUE, on donne la définition suivante : « Ruban comportant une matière ferromagnétique permettant l'enregistrement. La bande magnétique est constituée le plus souvent : 1. d'un support dont le rôle est purement mécanique ; 2. d'une matière ferro-magnétique permettant l'enregistrement. » Pour sa part, le *Vocabulaire de la radiodiffusion*, publié par le Conseil international de la langue française, donne sous la vedette BANDE MAGNÉTIQUE : « Ruban en matière plastique recouvert d'oxydes magnétiques, utilisé pour l'enregistrement. »

Une étude des contextes faite à partir de ces définitions souligne le rapport partiel tout qui rattache le mot « ruban » à « bande magnétique ». Pour reprendre une expression du *Quillet*, le « ruban » serait le « support dont le rôle est purement mécanique ». Traité, ce support devient une « bande magnétique ». L'existence du mot « ruban », en audio-visuel, peut être due à l'extension sémantique caractérisée par une mutation de sens de la partie pour le tout. Elle peut cependant tout aussi bien être due à l'influence de la traduction, le mot « ruban » étant souvent utilisé pour rendre le mot

1. *Petit Robert*, Paris, Société du Nouveau Littré, 1973.
2. *Quillet. Dictionnaire encyclopédique*, Paris, Librairie Aristide Quillet, 1969.
3. Poirier, Gilles, *Guide de la haute fidélité*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1973.
4. Manufrance, 1973, p. 573.
5. Canadian Tire, 1977, p. 167.
6. *Quillet Flammarion par le texte et par l'image*, Paris, Quillet-Flammarion, 1963.
7. *Duden français*, Paris, Librairie Marcel Didier, 1962, p. 306.
8. Conseil international de la langue française, *Vocabulaire de la radiodiffusion*, Paris, Hachette, 1972.

anglais « tape ». En effet, selon le *Dictionnaire technique général* de Belle-Isle⁹, sur 24 termes techniques anglais comportant le mot « tape », 22 sont rendus en français par des expressions comportant le mot « ruban ». Il est donc peu surprenant que le terme « ruban magnétique » soit passé dans la langue française en milieu bilingue pour rendre le terme anglais *magnetic tape*.

MICHEL RUEST